

Description des différentes étapes pour la création de scénarios d'exposition :

Les exemples décrits dans cette description ne sont qu'à titre informatif et donc très simplifiés.

1. D'abord, il faut activer les zones **1 à 14** pour l'**Édition du scénario d'exposition (SE)** selon les besoins (*UE* et / ou *ONU*, *Matières premières* et / ou *Préparations*) sous **Options pour la sorte des classifications** [(Ctrl) (4) Maintenance - Fiches de données de sécurité - Options].

The image shows a screenshot of the 'Options' dialog box in a software application. The dialog is titled 'Options' and has a menu bar with 'Fichier', 'Traiter', and 'Aide (55.0.9)'. The main area is divided into several sections, each with a list of options and checkboxes. The 'Scénarios d'exposition' section is highlighted with a red box. The options in this section are: 'Édition de la part d'eau' (checked), 'Utiliser les limites au lieu du pourcentage exact' (checked), 'Matières premières' (checked), 'Préparations' (checked), 'Produits finis' (checked), and 'Commencer une nouvelle page pour le scénario d'exposition' (unchecked). Other sections include 'À l'appel', 'Désignations', 'Variantes/Numéros d'article', 'Sets', 'Numéros CAS', 'Classification', 'Chapitre 3', 'Valeurs VME', 'Valeurs toxicologiques', 'Code déchet', 'Transport', and 'Autres options de sortie'.

2. Ensuite, on doit indiquer pour chaque substance s'il existe déjà une évaluation de la sécurité chimique (*Chemical Safety Assessment, CSA*).
 - a. Pour les substances, le point **Il existe une évaluation de la sécurité chimique** dans la grille **Chiffres d'identification spécifiques aux pays** [*Gestion des substances*] est disponible ici.

Chiffres d'identification spécifiques aux pays

Fichier Traiter Base de données Aide (54.0.18)

Données physiques Données physiques et chimiques additionnelles Valeurs VME Valeurs toxicologiques Listes des substances

Transport Chiffres d'identification spécifiques aux pays

Seveso III Quantités seuils: 5 t, 50 t, CAS 50-00-0/1 TA-Air: Type Classe

Règlement relatif aux biocides Effet biocide Nanomatériau

Annexe XVII REACH (Restrictions) 3, 28, 72

Codes déchet Dangers des déchets HP5, HP6, HP8, HP10

Notification ECHA - numéro de référence

Il existe une évaluation de la sécurité chimique

Classe de stockage (LGK) selon TRGS510 6.1 A

VbF BtrSichV

CPE 3 Type Autoclassification

La substance est soumise à l'Annexe 2 du ChemVerbotsV

Groupes: Cancérigène (I2) Maternité C Mutagène 5

Limite plafond d'exposition 4

Valeurs BAT: Paramètre Valeur Matériel Moment

Déchet 17.114 VbF

Déchet Code MAL 5-6 Communication à l'OFSP

Facteur 1 à partir de 0,1% - 50.000, Danger à partir de 1%

Facteur 2 à partir de 0% - 2.500, Danger à partir de 0,1%

ABM Z(1) Liste noire des substances

Waste Designated Workplace Municipal

Japanese Fire Service Act IV

N° RTECS LP 8925000

Filtere respiratoire BK

Tarif douanier 2912 11 00

Tube détectif Dräger

Groupes de substances selon California Cleaning Product Right to Know Act

Enregistrement 222 22-4567-XXX-XXXX, 22-2345-XXX-XXXX, 22-1234-XX-XXXX, 23-4567890122-45-6866 22-123-XXX-XXXX 05-xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Enregistrement préalable Fourchette quantité ≥ 1000 t/a Délai enregistrement 01.12.2010 Substance préalablement enregistrée

Nombres HMIRA Société 1: Demande 21.01.2018/3.333, Acceptée 21.02.2021/3.333

Nanoforme

Limites de pourcentage spécifiques dans la FDS Par défaut -Utilisation des tableaux limites

OK

- b. Pour les préparations, le point **II** existe une évaluation de la sécurité chimique dans la grille **Classifications spécifiques aux pays** [Gestion des préparations] est disponible ici.

Classifications spécifiques aux pays

Fichier Traiter Aide (55.1.1)

Grille principale Recette Données physiques Classifications spécifiques aux pays Transport

Seveso III: Quantités seuils: 80 t, 200 t, Catégories: H2, E2, P6

Annexe XVII REACH (Restrictions) 3, 48

Déchet 08 01 11* Propriétés rendant les déchets dangereux HP3, HP4, HP6, HP10, HP13, HP14

Fermetures de sécurité pour enfants Indications de danger détectables au toucher

Produit cosmétique conformément au règlement (CE) 1223/2009 Produit "Leave-on"

Règlement pour les détergents: Parfum Huile essentielle Colorant

Règlement pour les biocides Toluène

Notification ECHA

Il existe une évaluation de la sécurité

Sortir les précurseurs d'explois dans la FDS

Le produit est soumis à l'annexe 2 du ChemVerbotsV

CPE (Classe de pollution des eaux) 3 Composants CPE

Classe de stockage (LGK) selon TRGS610 3

BtrSichV Liquide inflammable

GISCode (BG BAU)

Dangerous Substances and Quantity of Dangerous Substances 4: 200 BtH

Hazardous Substances Subject to Special Control

Waste Designated 08-03-00 Workplace Municipal

Matière de revêtement Valeur COV: 500.0 g/l 80.00 % Produit de préservation du bois

DecoPaint (UE)

Déchet 08 01 11 65.202 VbF B1

ABM A(2) Composants ABM

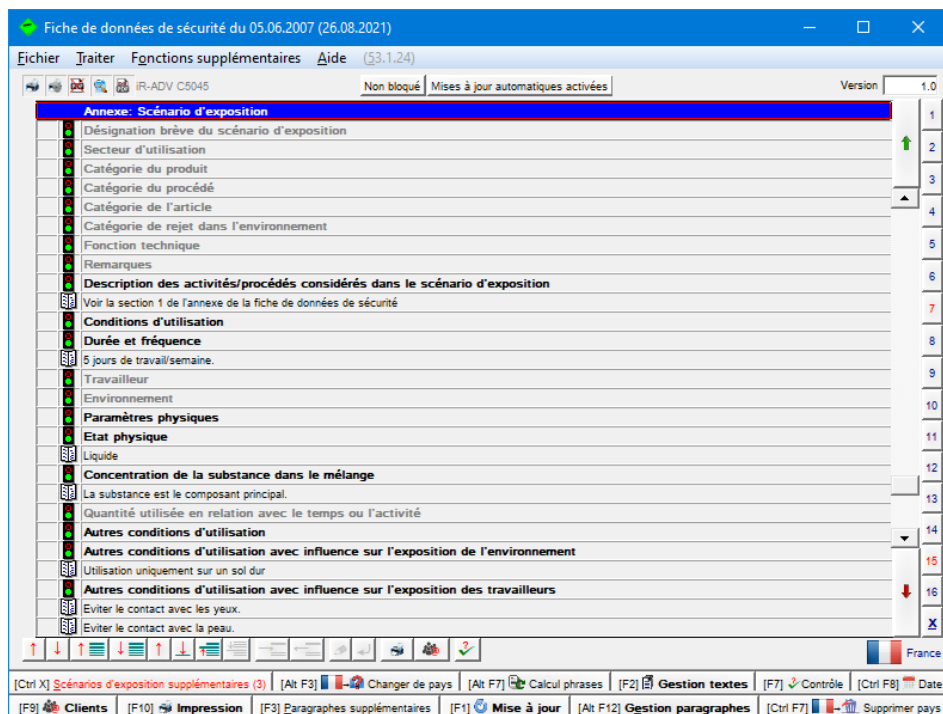
Code MAL 4-5 Composants Code MAL

Communication à l'OFSP

Fire Hazard Act IV

Esc Fm F4 Impression documentation CPE (WGK) Ctrl W Composants CPE Ctrl A Composants ABM Ctrl S Solvant Ctrl M Composants Code MAL Ctrl X Composants Annexe XVII Ctrl R Numéros d'enregistrement

3. Accéder, ensuite, à la *grille de la FDS* [avec (F8) dans la *Gestion des substances / Gestion des préparations*]. Ici, il est possible de créer le premier scénario d'exposition (SE), en sélectionnant la rubrique X (sous la section 16) et en saisissant les informations désirées. Toutes les zones, pour lesquelles il existe des données dans la base de données de ChemGes, sont remplies automatiquement.



4. Les conditions pour la sélection des phrases peuvent être utilisées pour une édition plus automatisée (voir étapes 8 et 9) des informations n'étant pas éditées automatiquement dans les scénarios d'exposition (SE).
5. La création de scénarios d'exposition supplémentaires (SE) est un peu plus compliquée. Les points suivants sont une introduction aux principes, sur lesquels les étapes suivantes sont basées.
- Les scénarios d'exposition supplémentaires (SE) sont créés à l'aide de **modèles (Templates)**.
 - Les **modèles (Templates)** sont créés pour des **substances d'exemple**.
 - Les **substances d'exemple** sont des substances fictives et ne doivent être en aucun cas des copies de substances, pour lesquelles les scénarios d'exposition supplémentaires sont créés.
 - Les **substances d'exemple** ne sont que des substances qui ont été créées pour un emploi spécifique fictif et donc pour une exposition également fictive et qui possèdent des propriétés similaires à la substance, pour laquelle le scénario d'exposition doit être créé. Ces propriétés similaires doivent être saisies de manière générale pour qu'elles soient aussi applicables (pour cet emploi et cette exposition) pour d'autres substances. Ainsi, les **modèles** peuvent être utilisés plusieurs fois pour de nombreuses substances différentes (ce concept est comparable à celui du système de modèles déjà utilisé pour les étiquettes (*gestion étiquettes*)). Ici, les modèles sélectionnables pour

plusieurs substances sont également utilisés pour la création automatique des documents.

Exemple:

- La société XY vend des peintures. Ces produits sont utilisés pour les peintures pour l'extérieur et pour l'intérieur, pour le bois ou pour les matières plastiques.
- La société XY crée **4 substances d'exemple**
 - La première substance est nommée *peinture extérieure pour le bois*
 - La deuxième substance est nommée *peinture extérieure pour matière plastique*
 - La troisième substance est nommée *peinture intérieure pour le bois*
 - La quatrième substance est nommée *peinture intérieure pour matière plastique*
- Les scénarios d'exposition (SE) qui sont créés pour ces quatre substances servent maintenant de **modèles (Templates)**.
- La société XY fabrique le produit A (pour peintures intérieures et extérieures).
- La société XY attribue les quatre scénarios d'exposition (SE) au produit A.
- Au produit A sont donc attribués le scénario d'exposition créé avec sa FDS pour cette substance et en plus les quatre autres **modèles** mentionnés plus haut (pour plus de détails concernant le scénario d'exposition créé pour la substance d'origine, voir plus loin).
- Les **substances d'exemple**, qui sont attribuées à ces **modèles** ont des propriétés similaires générales (concernant le scénario d'exposition) au produit A mais ne sont cependant pas des copies de ce produit.
- Ces **substances d'exemple** peuvent aussi être utilisées pour le produit B, si celui-ci a des propriétés similaires en ce qui concerne les modèles pour le scénario d'exposition.
- À l'aide de liaisons de ces **modèles** au produit A, il est possible de créer des modèles plus spécifiques à celui-ci (seulement les copies liées, mais pas les modèles d'origine). Cette spécification peut être réalisée à l'aide de phrases et de conditions. Ainsi, les informations correspondantes dans la FDS et dans le SE peuvent être sorties et la liaison imposée par la législation peut donc être réalisée.

Étapes pour la création de scénarios d'exposition supplémentaires :

1. Créer de nouvelles matières premières (avec des *pseudo-numéros CAS*) ou de nouvelles préparations (avec de *nouveaux numéros de préparation*).

Ceux-ci sont échangeables :

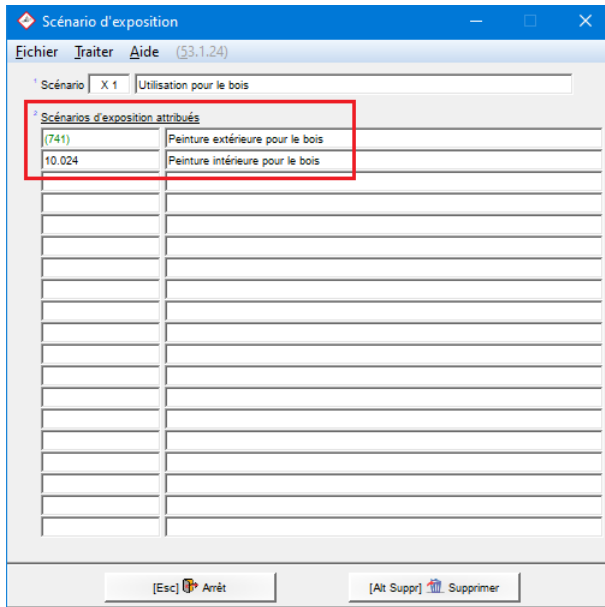
- a. Vous pouvez utiliser les **modèles pour les substances d'exemple** pour les scénarios d'exposition (SE) des matières premières et des préparations. Cela est aussi valable pour les **modèles pour les préparations d'exemple**. Si vous créez par exemple un scénario d'exemple pour le produit A (préparation) de la société XY et si vous désirez utiliser une phrase n'étant disponible que dans les FDS pour les matières premières, vous pouvez utiliser un **modèle pour les substances d'exemple** et lier celui-ci au produit A.
- b. Il est également possible, si cela est désiré, de lier un mélange de modèles pour les **matières premières** et les **préparations**.

2. Si vous créez ces **substances d'exemple** (matières premières ou préparations), les étapes suivantes doivent être effectuées pour la nouvelle substance :
 - a. Utiliser un *nom de substance* représentatif qui décrit l'utilisation envisagée du modèle du SE.
 - b. Attribuer à la substance toutes les *propriétés* nécessaires valables pour chaque substance, pour laquelle ce modèle doit s'appliquer ainsi que pour le SE qui doit être décrit par ce modèle.

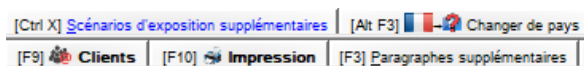
3. Ces **modèles** peuvent être regroupés en plusieurs groupes, pour éviter à devoir lier à chaque fois les scénarios d'exposition (SE) différents. En tenant compte de notre exemple plus haut, il sera donc possible de créer un groupe de scénarios d'exposition (SE) pour peintures pour le bois (par exemple un groupe composé de deux scénarios d'exposition

- l'un pour l'utilisation comme peinture extérieure et l'autre pour l'utilisation comme peinture intérieure) et de choisir ensuite un groupe de modèles au lieu de différents scénarios d'exposition (SE).

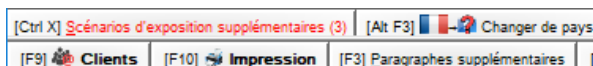
Un tel groupe peut être créé dans la grille **Scénarios d'exposition** [Programmes de maintenance - Fiches de données de sécurité – Groupes des scénarios d'exposition].



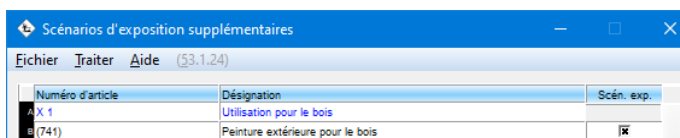
4. Accéder ensuite à la FDS, pour laquelle les scénarios d'exposition (SE) supplémentaires doivent être créés. Dans la barre de menu inférieure de la grille de la FDS se trouve l'option (Ctrl)(X) **Scénarios d'exposition supplémentaires**. S'il n'existe pas encore d'attribution, le bouton est affiché en police bleue (voir image suivante).



S'il existe déjà des attributions aux scénarios d'exposition (SE), le bouton est affiché en police rouge. Le nombre des scénarios d'exposition attribués (SE) est affiché entre parenthèses (voir image suivante).

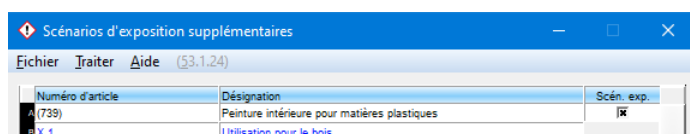
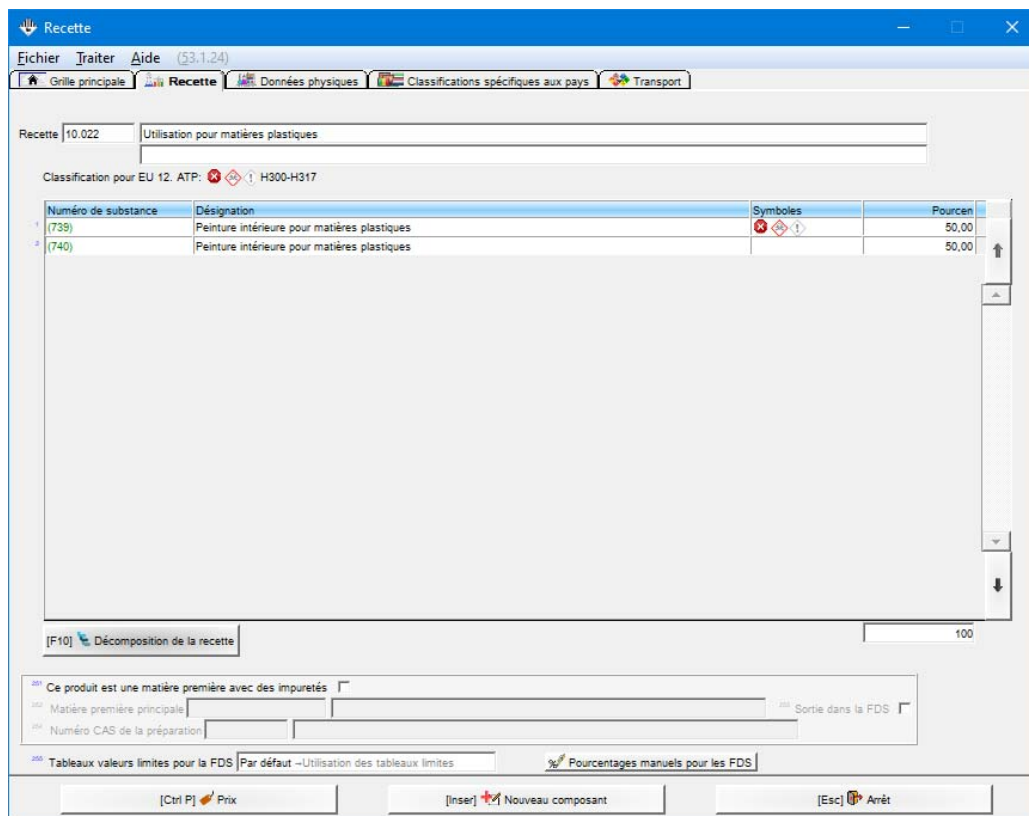


En cliquant sur ce bouton, vous pouvez sélectionner la grille pour l'attribution des scénarios d'exposition supplémentaires (SE):

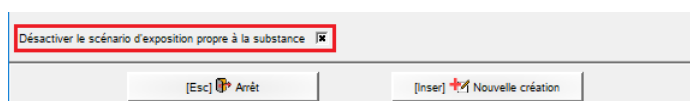


5. Ici, il est possible de sélectionner des modèles pour les scénarios d'exposition (de substances d'exemple) ou de groupes de SE (groupes de modèles). S'il s'agit ici d'une substance, à laquelle une autre substance a déjà été attribuée avant, tous les scénarios d'exposition qui lui

avaient été attribués déjà, sont insérés également. Exemple : la substance A est une peinture. Le modèle SE (1) „Utilisation pour matières plastiques“ est attribué ; avant, deux scénarios d'exposition (SE) pour „Peinture intérieure pour matières plastiques“ et „Peinture extérieure pour matières plastiques“ ont été attribués au modèle (1) „Utilisation pour matières plastiques“. Tous les 3 modèles sont donc attribués à la substance A.

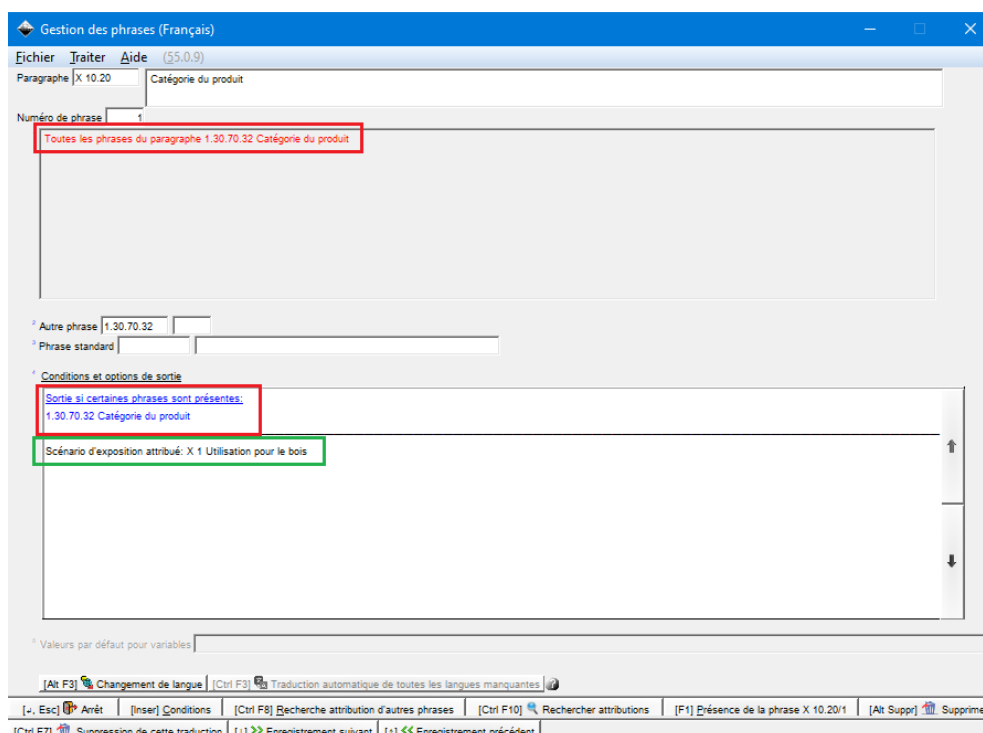


6. Ces modèles SE supplémentaires (liés) sont créés automatiquement - de la même manière que le premier SE créé pour cette FDS - à partir des informations figurant dans la FDS.
7. Pour l'attribution de scénarios d'exposition supplémentaires (SE), il est possible de désactiver le scénario d'exposition créé d'origine pour cette substance (voir étape 3). Pour ce faire, activer le point **Désactiver le scénario d'exposition propre à la substance** dans la grille **Scénarios d'exposition supplémentaires**. Ce point peut être activé, que si des modèles ne doivent être utilisés.

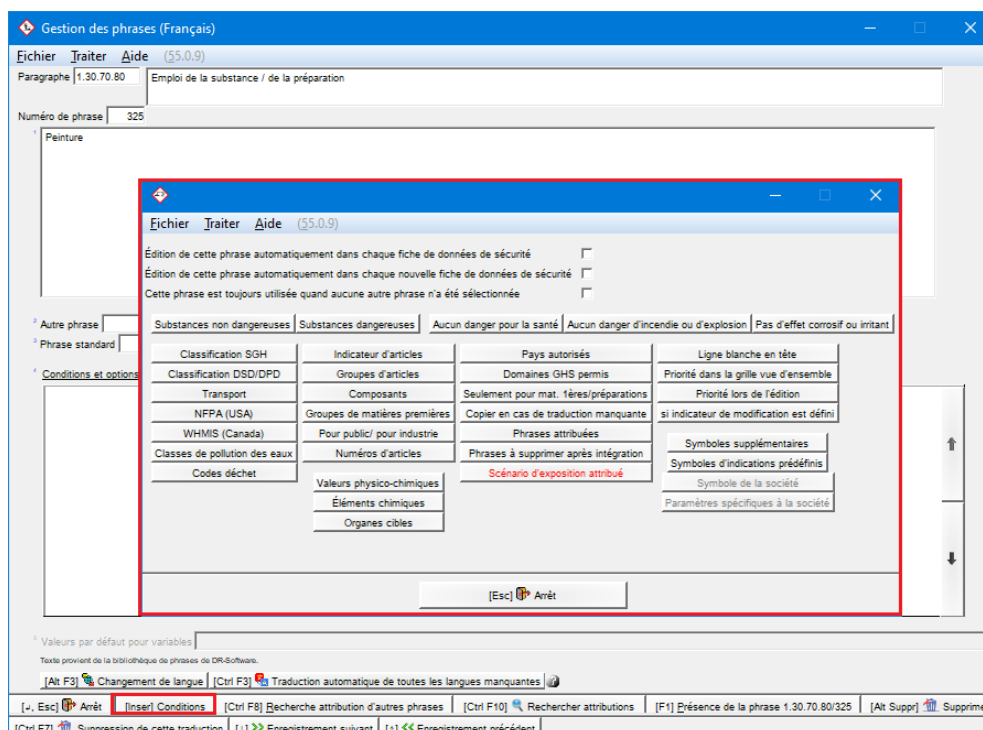


8. Le remplissage automatique des scénarios d'exposition (SE) se fait à partir de la définition des conditions dans la grille **Gestion phrases** [*Programmes de maintenance - Fiches de données de sécurité – Phrases - Commentaires*].

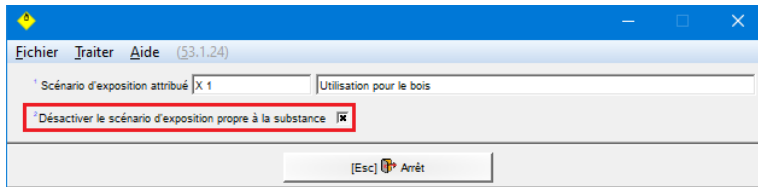
- Des sections dans le scénario d'exposition peuvent être liées directement aux phrases dans la FDS.



- Des phrases peuvent être attribuées aux scénarios d'exposition (SE).



- L'option **Désactiver le scénario d'exposition propre à la substance** peut être activée pour l'attribution de cette condition et donc automatisée pour ce scénario d'exposition.



9. Les données figurant dans la FDS doivent correspondre aux données dans le SE. Il est donc nécessaire de vérifier si des liaisons directes à partir de diverses phrases sont créées et que la FDS contienne un nombre important de phrases pour recouvrir tous les scénarios d'exposition (SE). Cela a surtout de l'importance pour les catégories du produit dans la section 1.